

ETE 2025

MONT VENTOUX et LES BARONNIES PROVENCALES

**Randonnée semi-itinérante accompagnée
7 jours / 6 nuits / 6 jours de randonnée**

Véritable zone de transition entre Provence au Sud et Préalpes au Nord, entre terroir méditerranéen et ambiances préalpines, la région explorée permet de varier les plaisirs et révèle de nombreuses facettes : la cité de Vaison la Romaine au passé antique et médiéval remarquable, la culture de l'olive avec un terroir renommé (AOC Nyons), et des vignobles prestigieux aux alentours (Gigondas, Beaume de Venise, AOC Côtes du Rhône). Nous parcourons également des ambiances naturelles et paysagères spectaculaires (l'emblématique Mont Ventoux, les Baronnies), tout en faisant une découverte originale de la faune locale (la colonie de vautours fauves de Rémuzat), sans oublier l'intérêt des villages typiques de tradition provençale. Le Mont Ventoux, de près ou de loin, reste toujours en fond d'écran de notre séjour, depuis sa face Nord toute proche quand on est à Buis aux plus lointaines montagnes des Baronnies

ESPACE EVASION Agence de voyage – IM.074.10.0036
50 Rue de la Chapelle - 74160 BEAUMONT
Tel : **00 33 450 31 03 65** (depuis l'étranger) - Fax : 00 33 (0)4 50 31 03 67 –
E.Mail : info@espace-evasion.com - www.espace-evasion.com

PROGRAMME

Jour 01 : ORANGE – VAISON LA ROMAINE - BUIS LES BARONNIES

Accueil à 11h00 par le guide à la gare TGV d'Orange et transfert en bus public à Vaison. L'après-midi est dédié à la visite de Vaison la Romaine et de son site antique (entrée incluse dans notre prix).

L'antique capitale de la tribu gauloise des Voconces recèle de magnifiques vestiges romains de plus de 2000 ans d'âge que nous irons découvrir. Son Pont Romain, à arche unique passé à la notoriété mondiale pour avoir résisté à la crue catastrophique de l'Ouvèze en 1992, présente dans toutes les mémoires.

La cité médiévale (avec sa cathédrale du XV^{ème} siècle), perchée sur son promontoire de l'autre côté de la rivière et de la ville moderne, nous offre un splendide panorama sur les alentours et, déjà, une vue sur le Géant de Provence.

Transfert en minibus privé (30mn) à Buis les Baronnie et nuits en hôtel 3*.

2h de visite en ville, 6km, +100m de dénivelée, 1h de transfert

Jour 02 : TOUR DU ROCHER SAINT JULIEN - BUIS

Nous démarrons la journée par la visite du centre village de Buis, avec ses rues à arcades et ses passages à soustet typiques. Nous montons ensuite en direction du Rocher Saint Julien qui domine le bourg.

Il s'agit d'une immense dalle de calcaire dressée vers le ciel, en éventail. Elle fait le bonheur des grimpeurs, équipée de nombreuses voies d'escalade, ainsi que de plusieurs Via ferrata.

Son contournement par l'Est nous permet de rejoindre un superbe belvédère avec vue imprenable sur la face Nord du Ventoux. Un avant-goût de l'étape du lendemain !

Le retour par le Serre Long nous ramène à Buis par le côté Sud du St Julien, après avoir admiré son côté Nord à la montée.

Nuit en hôtel 3* à Buis les Baronnie.

4h de marche, 8km, +350m/-350m dénivelé

Jour 03 : L'ASCENSION DU MONT VENTOUX (1910 m) - BUIS

Transfert à la station du Mont Serein (50mn). Nous empruntons le GR4 pour gravir peu à peu le sommet du Géant.

Nous empruntons un itinéraire permettant une ascension régulière avec vue sur la superbe combe de Fontfiolle et son immense pierrier, en espérant observer quelques chamois, très à l'aise dans ces successions d'a-pics vertigineux.

Au sommet (à 1910m), une vue à couper le souffle, des Alpes du sud à la Méditerranée.

Nous descendons par la chapelle Sainte Croix, refuge bienvenu lorsque le mistral et les bourrasques de neige se mettent de la partie en hiver.

Nous descendons par un sentier qui traverse les pistes de ski et des zones forestières de pins à crochet et de pins noirs.

Visite de la petite station du Mont Serein au retour.

Liaison taxi ou minibus Mont Serein -Buis Les Baronnie (50mn) en fin d'après-midi.

5h30 de marche, 15km, +500m /-500m de dénivelée, 1h40 de transfert

Jour 04 : LES BARONNIES PROVENCALES - NYONS

Transfert en minibus à Rochebrune (40mn). Très jolie randonnée en boucle au départ de Rochebrune dans le Parc Naturel Régional des Baronnie Provençales.

Ce massif calcaire d'altitude moyenne est un lieu au relief tortueux et labyrinthique qui offre un joli terrain de jeu pour les randonneurs dans un environnement préservé. Nous franchissons des petits cols qui rythment cette journée naturaliste.

Transfert en minibus (20mn) à notre hébergement à Nyons et installation.

6h de marche, 15km, +550m/-550m de dénivelée, 1h de transfert.

Jour 05 : MARCHE PROVENÇAL DE NYONS – VILLEPERDRIX EN BARRONIES - NYONS

Après un transfert en minibus (45mn) qui nous permet d'admirer les gorges de l'Eygues, nous atteignons le hameau de Villeperdrix. Très ancien lieu occupé par les Voconces, il se situait sur l'antique voie reliant les deux capitales de ce peuple gaulois, Luc en Diois et Vaison la Romaine.

Un pont Romain datant de la fin du 1er siècle et classé Monument Historique atteste aussi de leur présence.

Complètement abandonné pendant un temps, le bourg a été très joliment reconstruit au XXème siècle. Situé au pied de la montagne d'Angèle, sommet des Baronnies (1606m), il est notre point de départ pour une belle boucle dont la partie en ligne de crête laisse apparaître au loin le mont Ventoux.

Transfert retour minibus en fin d'après-midi pour Nyons (45mn).

4h de marche, 9km, +500m/-500m de dénivelé, 1h30 de transfert

Jour 06 : SAINT MAY – OBSERVATION DES VAUTOURS – NYONS

Nous rallions en véhicule le hameau de St May au-dessus des gorges de l'Eygues (40mn), puis la petite abbaye de Bodon, fondée au Vème siècle par l'abbé Marius sur un oppidum gallo-romain. L'objectif du jour est d'aller observer la colonie de vautours fauves, réimplantée dans les années 90 par l'association Vautours en Baronnies.

Le succès de l'opération est tel (la colonie atteint aujourd'hui entre 300 et 400 individus) que l'on peut désormais admirer régulièrement plusieurs dizaines de ces magnifiques planeurs en plein vol.

Dans un environnement qui leur convient parfaitement, fait de hautes falaises abruptes leur permettant de nidifier en paroi, le sentier qui nous conduit sur la ligne de crête vertigineuse du Rocher de St Auban, au-dessus du village de Rémuzat, est un endroit idéal pour l'observation.

Liaison retour St May - Nyons (40mn).

5h de marche, 15km, +400 /-400m dénivelée, 1h20 de transfert

Jour 07 : NYONS - ORANGE

Visite de la ville et du musée de l'olivier.

Balade sur le sentier de l'olivier. Parcours pédagogique autour de la culture de l'olive. Le territoire nyonsais est le plus septentrional pour la culture oléicole, celle-ci est à la fois un marqueur géographique et climatique. Les olives et huile d'olive de Nyons ont été les premières AOC et AOP non viticoles obtenues en France.

Dispersion du groupe fin de matinée à Nyons (pour ceux qui sont venus en voiture), ou vers 13h à la gare d'Orange (après un transfert privé d'1h en taxi).

Déjeuner libre.

4km, +100m dénivelé, 1h de transfert

LES PLUS DE CE SEJOUR

- Le plus grand marché provençal (à Nyons)
- L'observation des vautours fauves
- Le confort d'un minibus
- Mt Ventoux, le sommet de Provence
- Un itinéraire original et inédit

IMPORTANT ITINÉRAIRE :

Les durées des randonnées sont données à titre indicatif. Elles peuvent varier en fonction de plusieurs éléments lors du séjour (niveau des participants, météo, état du terrain, etc.). Les durées de transfert peuvent aussi fluctuer en fonction des conditions climatiques et de l'état des routes. Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction et peut être sujet à des modifications dans un souci de qualité. De plus, des situations indépendantes de notre volonté peuvent modifier le déroulement de votre séjour (météo, routes coupées, fêtes locales...). Nos guides feront de leur mieux pour s'adapter à ces aléas, avec leur expérience et leur professionnalisme. Votre satisfaction et votre sécurité sont les éléments qui prédominent dans ces décisions de modification.

De juin à septembre, l'accès aux massifs provençaux peut être restreint ou interdit par la préfecture, pour la demi-journée ou la journée entière. Cette décision est liée au niveau de risque d'incendie (pour cause de grosse chaleur, de fort mistral, etc.), évalué la veille de chaque jour de randonnée par les autorités. Nos accompagnateurs sont habitués et formés, pour vous proposer une randonnée de remplacement le cas échéant, ou modifier l'ordre du programme lorsque cela est possible.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Rendez-vous Jour 1 le Dimanche à 11h00 à la gare d'Orange avec le guide.

Transfert à Vaison la Romaine pour la visite puis à Buis Les Baronnies à pour rejoindre votre hébergement.

En cas d'arrivée tardive, vous pourrez appeler notre accompagnateur pour qu'il vous donne un autre rendez-vous.

Pour les arrivées en voiture, consulter la rubrique Parking de notre fiche technique.

Pour les arrivées en train, vous pouvez consulter la rubrique « Moyens d'accès / Train » de notre fiche technique.

Accès voiture

Depuis Paris : par l'autoroute A7 jusqu'à Bollène puis prendre la D8 et suivre la direction Vaison La Romaine
Depuis Marseille : par l'Autouroute A7 et prendre la sortie 22 en direction de Vaison la Romaine. Itinéraire : www.google.fr/maps

COVOITURAGE

De nombreuses personnes, se rendant au départ de nos randonnées par leurs propres moyens, se rendent compte, une fois arrivée sur place, qu'elles auraient pu faire le voyage ensemble. Il nous est très difficile d'organiser par nous même le covoiturage ne disposant pas toujours des coordonnées de tous les participants et ne connaissant pas leur mode d'accès au point de rendez-vous. De plus, la loi nous interdit la divulgation des coordonnées de nos clients et nous pouvons difficilement jouer le rôle d'intermédiaire. Cependant, soucieux de vous faciliter vos déplacements mais aussi de nous inscrire dans une démarche responsable et respectueuse de la planète, nous vous incitons à consulter les sites suivants qui organisent le covoiturage : www.covoiturage.fr ou www.covoiturage.com ou www.easycovoiturage.com, etc.

Parking le plus proche de la gare : parking Frédéric Mistral à Orange.

Pour les informations tarifs, cliquez sur le lien suivant : <https://www.ville-orange.fr/article42.html>
A Buis les Baronnies, votre hébergement se situe dans le centre historique où il n'y a pas de parking. Vous pourrez laisser votre voiture sur l'un des parkings municipaux gratuits recommandés par l'hébergeur à votre arrivée.

A Nyons, vous pouvez réserver votre parking auprès de l'hébergeur 15€/jour ou vous garer dans les parkings municipaux à 10mn à pied.

Accès train : Gare d'Orange TGV

Horaires de train à titre indicatif sous réserve de toutes modifications (il est indispensable de vérifier auprès de la SNCF Tél. : 36 35 ou www.sncf-connect.com).

DISPERSION

Le Samedi suivant en début d'après midi à la gare d'Orange vers 13h00

Retour train : Gare d'Orange TGV

De nombreux trains partent de la Gare d'Orange TGV.

NIVEAU

Marcheurs réguliers

Pour marcheur motivé, en forme, pratiquant une activité physique variée et régulière. Entre 4h et 6h de marche et de +/-350m à +/-550m de dénivelée.

Niveau technique : Sentiers caillouteux typiques de Provence, un peu techniques.

HEBERGEMENT

Hôtels ou villages vacances de catégorie 2 et 3*

- 3 nuits à Buis Les Baronnies en hôtel - village vacances, occupant un cloître datant du XVIème siècle et situé au cœur du village de Buis-les-Baronnies.
- 3 nuits à Nyons, en hôtel 3*. Situé dans un bâtiment du XIXème siècle avec une terrasse bordée d'arbres, dans le centre de Nyons, les chambres sont décorées avec du mobilier d'époque.

Les inscriptions individuelles sont regroupées en chambre de 2 personnes sauf si vous demandez le supplément chambre individuelle.

TRANSFERTS INTERNES

Minibus de 9 places dont votre chauffeur guide, et des voitures personnelles pour compléter en cas de groupe supérieur à 8 participants (un défraiement après le séjour est prévu par participant acceptant d'utiliser sa voiture pour les transferts, et de conduire jusqu'à 3 participants dans sa voiture). Compter 300km de trajets au total, avec un défraiement de 100€ par véhicule utilisé.

La durée de chaque trajet est de 45mn environ, il y en a 2 à prévoir dans la journée du jour 3, 5 et 6 (un le matin, et un en fin de journée). Et le jour 4, un transfert de 40min et un autre de 20min en fin de journée.

PORTAGE DES BAGAGES

Uniquement les affaires de la journée.

GROUPE

Les groupes sont constitués de 6 à 15 personnes.

ENCADREMENT

Accompagnateur en moyenne montagne diplômé d'Etat.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :

www.auvieuxcampeur.fr

BAGAGES :

- 1 sac de voyage par personne (ou valise à roulettes). Un bagage trop volumineux est à proscrire car poserait des soucis d'encombrement du bus ou d'organisation logistique.
- 1 sac à dos de 35-40 litres environ à armatures souples avec ceinture ventrale et un dos bien aéré pour votre confort (pour porter vos affaires personnelles de la journée : appareil photo, pique-nique du déjeuner, gourde, vivres de course, veste coupe-vent, pull,



vêtement de pluie...). Ce bagage est placé généralement en cabine lors de vos transports aériens éventuels (10kg maximum par personne, habituellement).

Sur les séjours itinérants ou semi-itinérants, il est demandé de limiter également le poids à 10-12kg, car l'accès malaisé à certains hébergements pourrait compromettre la livraison des bagages. Nous vous invitons également à éviter d'y laisser des objets fragiles et/ou de valeur.

VÊTEMENTS :

Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

- une couche légère et respirante
- une couche chaude
- une couche imperméable et respirante.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie ou vent, il suffit de rajouter cette veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc éviter le coton. Préférez les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtue d'une veste polaire.

La liste complète et idéale : (à adapter néanmoins suivant la randonnée et la saison, et en fonction de vos habitudes)

- 1 chapeau de soleil ou casquette, ou foulard
- 1 bonnet ou bandeau en polaire et/ou un tour de cou
- 1 paire de gants légers
- Tee-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 jours de marche).
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise (parfois, les sommets sont ventés et une petite épaisseur est la bienvenue pendant la pause déjeuner),
- 1 veste chaude type polaire (voire déperlante) ou type chaude et compressible)
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante avec capuche
- 1 cape de pluie éventuelle et/ou sursac
- 1 pantalon de randonnée solide, ample, confortable, déperlant
- 1 surpantalon imperméable et respirant
- 1 short ou pantacourt, confortable et solide
- Chaussettes de marche (1 paire pour 2 jours de marche). Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée type "bouclette" qui vous éviteront l'échauffement prématuré des pieds
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, avec semelle qui accroche bien au relief et résistante à l'abrasion. Pensez à tester auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps. ou si vous êtes habitués, une paire de chaussures basses type trail, notamment pour les séjours été. 1 maillot de bain
- 1 serviette qui sèche rapidement (facultatif en vue d'éventuelles baignades)
- 1 pantalon confortable pour le soir
- 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir, type baskets, permettant aussi d'être utilisées pour les visites ou balades en ville.

MATÉRIEL :

POUR LE PIQUE-NIQUE

- 1 boîte de conservation en plastique de 0,5 litre minimum (impératif même s'il peut arriver qu'elle ne serve pas)
- - couverts
- 1 gobelet plastique ou aluminium avec anse isolée pour éviter les brûlures avec les boissons chaudes
- 1 couteau de poche pliant (facultatif)
- 1 gourde isotherme ou aluminium de 1,5 litres minimum ou gourde souple (déconseillée en hiver) ou une gourde filtrante éventuellement. Surtout utile en hiver, si vous souhaitez, prendre une bouteille isotherme pour emporter thé, café... pendant la randonnée)

AUTRES

- 1 grand sac plastique à glisser dans votre sac à dos afin de protéger vos affaires des intempéries et/ou 1 sur-sac
- 1 pochette étanche avec : votre contrat d'assistance, vos papiers d'identité, carte vitale et tout autre document mentionné dans la rubrique formalités
- 1 parapluie solide et léger (facultatif mais très utile en cas de pluie, ou même de canicule)
- 1 paire de bâtons de marche télescopiques (selon vos habitudes ou le niveau technique des randonnées, se référer au paragraphe « Niveau Technique » de la fiche technique du séjour)
- 1 paire de lunettes de soleil de bonne qualité (protection niveau 3 ou 4) couvrant bien les côtés
- Crème solaire avec un bon indice de protection (30 minimum) et écran labial (le tout systématiquement dans le sac à dos)
- Trousse de toilette (brosse à dents, déodorant, etc...)
- Protections auditives en cire ou en mousse (contre les ronflements de voisinage ou autres nuisances sonores) Mouchoirs
- Papier toilette
- 1 frontale ou lampe de poche + couverture de survie : à mettre systématiquement dans le sac à dos, un retard imprévu suite à un incident peut subvenir même au cours d'une randonnée facile
- Des lunettes de rechange (si vous portez des lunettes de vue) Appareil photo, jumelles (facultatif)

PHARMACIE : *Le guide est équipé d'une pharmacie de premiers secours (non destinée à subvenir à vos besoins pour de petits aléas). Néanmoins, il n'est pas autorisé à administrer tout médicament à un participant sans prescription médicale ou accord médical des secours.*

Prévenez le guide de toute maladie, traitement ou autre allergie qui pourraient compliquer une prise en charge médicale en cas d'incident, ou tout malaise éventuel qui pourrait vous arriver en cours de randonnée.

Vos médicaments habituels

Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence

Médicaments contre les troubles digestifs (facultatif)

Antistaminiques contre les piqûres d'insectes par exemple (facultatif)

Pastilles contre le mal de gorge (facultatif)

Bande adhésive élastique en 5 ou 8 cm de large x 2,5 m (facultatif)

Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes

Collyre (en cas de poussières ou irritation/sécheresse oculaire)

Double peau pour protéger les ampoules aux pieds (facultatif)

Pince à épiler (facultatif)

Petits ciseaux (facultatif)

Vitamine C (facultatif)

Pince à écharde (facultatif)

Gel hydroalcoolique antibactérien utile pour se laver/désinfecter les mains.

DATES ET PRIX

DATES	PRIX PAR PERSONNE	CHAMBRE INDIVIDUELLE
Du 30 mars au 05 avril 2025	1150 €	270 €
Du 18 au 24 mai 2025	1150 €	270 €
Du 01 au 07 juin 2025	1195 €	290 €
Du 07 au 13 septembre 2025	1195 €	290 €
Du 14 au 20 septembre 2025	1195 €	290 €
Du 12 au 18 octobre 2025	1195 €	290 €

Supplément chambre individuelle (sous réserve de disponibilité) : 270€ en mars et mai, ou 290€ pour les autres départs 2025.

LE PRIX COMPREND

- L'encadrement par un accompagnateur en montagne L'hébergement en hôtel 2 et 3*, en demi-pension
- Les pique-niques le midi (du jour 1 au jour 6 inclus)
- La visite du Site Antique de Vaison La Romaine
- Les transferts prévus au programme

LE PRIX NE COMPREND PAS

- L'assurance annulation et/ou assistance
- Votre transport aller/retour jusqu'au lieu de rendez-vous et de dispersion
- Les visites
- Le déjeuner du jour 7
- Les boissons et dépenses personnelles
- Les frais d'inscription éventuels
- Le supplément chambre individuelle
- D'une façon générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans "Le prix comprend".

POUR EN SAVOIR PLUS

FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel :0 892 35 35 35 ou www.sncf-connect.com

Co-voiturage : www.blablacar.fr

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.fr , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.

- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrètement d'un bateau**.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.**

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).**
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
SarL SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex